

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU 28 JUIN 2021**

**Absents** : Evelyne THOMAS – Cédric LEGAT - Isabelle MOLLON Jean-Claude TISSOT  
*Procurations* : I. MOLLON à M. VERNE – J.C. TISSOT à F. LAFOUGERE

**1 . APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12/04/2021**

Le procès-verbal de la séance du 31/05/2021 est adopté à l'unanimité.

**2. LOTISSEMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire et S. Allier, adjoint en charge de l'urbanisme, proposent à l'assemblée délibérante de prendre attache auprès de professionnels pour la commercialisation des parcelles du lotissement ; constat fait après avoir rencontré des constructeurs, agences immobilières... En effet, il semble pertinent de faire appel à des professionnels qui seraient chargés de la publicité, la commercialisation et l'accompagnement des futures acquéreurs. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de mandat exclusif et que la collectivité peut également rencontrer d'éventuels acquéreurs.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour la signature d'un mandat avec une agence immobilière – le montant des honoraires sera ajouté aux prix des parcelles sauf pour celles pour lesquelles une pré-réservation a été actée.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

**3. TARIFS PERISCOLAIRES ANNEE 2021/2022**

La Commission Ecole propose aux élus de revoir les prix des services périscolaires pour l'année scolaire 2021/2022.

**1. Cantine**

- Enfants et/ou collégiens/lycéens stagiaires... : 3.60 €  
Il est rappelé qu'il est appliqué une majoration de 50 % du prix du repas, soit 5.40 € le repas, pour les enfants non-inscrits selon les modalités précisées dans le règlement de fonctionnement de la cantine (inscription à la semaine).
- Adultes et intervenants extérieurs..... : 4.50 €

**2. Garderie**

1.34 € par heure (toute ½ heure entamée est due)

Garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h05 de 16h15 à 18h30 (et éventuellement durant la pause méridienne si l'enfant n'est pas inscrit à la cantine).

**3. Etudes surveillées**

1.90 € par heure

Etudes surveillées les lundi, mardi et jeudi.

**4. Forfait par ½ journée de garderie en cas de grève des enseignants :**

2.50 € par ½ journée

Accueil des enfants à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 18h00 l'après-midi ; entre 8h15-11h30 et 13h30-16h15 application du forfait – en dehors de ces horaires application du tarif garderie.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

**4. QUESTIONS DIVERSES**

Bernard BISSUEL indique les agents du Syndicat du Barrage de Villerest interviendront pour le débroussaillage des chemins le 01/07/2021.

Sébastien DELMAS indique que des parents des enfants scolarisés à l'école participeront à un chantier participatif pour l'aménagement de la cour de la cantine.

Sébastien ALLIER précise que le terrain de boules vers les vestiaires foot est désormais terminé. L'association des Boules du Morillon est très contente des travaux réalisés et les bénévoles rénovent le local (matériel fourni par la municipalité).

M. le Maire précise que Philippe Triomphe sera nommé stagiaire au 10/07/2021 au poste d'agent technique.

Une annonce paraîtra dans Les Brèves Félinaises pour le recrutement d'un étudiant pendant la période estivale.

Maryline VERNE précise que le déménagement de 2 salles de classes est prévu les 07, 08 et 09/07/2021. Les personnes désirant apporter leur aide doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Magali SABOT précise que l'orage a fait des dégâts à la Ferme de l'Oasis. Ils devraient être présent durant tout l'été sur le marché et certains producteurs seront également présents afin d'étoffer le marché.

Elle fait part de la remarque de certains administrés concernant la bonne organisation des élections qui se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 29 juillet 2021 à 19h30.**

**Le Maire,  
Frédéric LAFOUGÈRE**